

budget, nous devons sans doute nous débrouiller tout seuls.

Nous n'en croyions pas nos oreilles quand il a été confirmé que la base de Summerside devait être fermée. Les répercussions de cette décision sur l'économie de l'île sont difficiles à imaginer car tous les aspects de notre vie en souffriront gravement.

Cette fermeture est impensable. Le gouvernement devra répondre de cette décision. La façon dont elle a été prise est aussi discutable que la décision elle-même. Il n'y a eu ni consultation ni avertissement. Les habitants de l'île ont été abasourdis par la décision et ensuite par son coût.

La fermeture de la base privera l'économie de l'île de 50 millions de dollars par année. Une foule d'emplois disparaîtront, soit 1 300 emplois directs à la base même—l'équivalent de 10 p. 100 de la population de Summerside et des environs—et 2 000 emplois indirects.

Comme mon collègue, le député d'Egmont (M. McGuire) le lui a demandé la semaine dernière, comment le premier ministre peut-il justifier la fermeture de la seule base militaire de la province? L'île est une province de la fédération canadienne, après tout. Elle a droit à l'activité économique engendrée par sa seule base militaire et en fermant cette base, le gouvernement ne reconnaît plus ses obligations à son égard. Mes collègues de l'île et moi sommes prêts à assumer les nôtres et à représenter les intérêts de nos électeurs. La décision de fermer la base de Summerside est tout à fait inacceptable.

Le gouvernement fédéral a dévalué la vie sur l'Île-du-Prince-Édouard. Aussitôt que la nouvelle a été connue, la valeur des propriétés a dégringolé, bien des ventes ont été annulées et le téléphone reste désespérément silencieux chez les agents d'immeuble de Summerside. Le fardeau imposé aux insulaires est écrasant. Il faut faire comprendre au gouvernement qu'il ne peut pas siphonner des dizaines de millions de dollars de l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard sans même penser aux gens qui en souffriront. Comme moi, mes collègues de ce côté-ci de la Chambre s'inquiètent surtout de la population canadienne. Comme tous leurs concitoyens, cependant, les gens de l'île doivent tenir compte des restrictions

Le budget—Mme Callbeck

budgétaires qui touchent les particuliers. Nous devons en tenir compte dans le contexte de notre disparité économique et des répercussions qu'occasionnera la fermeture de la base des Forces canadiennes à Summerside.

• (1210)

La hausse des impôts et les compressions budgétaires de cette année vont porter un dur coup aux trois principales industries de l'île: l'agriculture, la pêche et le tourisme vont ralentir à cause du budget. Chaque habitant de l'île va se rendre compte que la vie est plus difficile par suite des changements apportés aux taux d'impôt personnels, des augmentations de la taxe de vente fédérale, des nouvelles normes d'assurance-chômage, de la diminution des paiements de transfert et des coupures dans les programmes de développement régional.

L'agriculture est l'une des industries les plus durement touchées. C'est l'industrie principale dans ma circonscription, le plus important secteur de l'économie de l'île. Et pourtant le gouvernement s'y attaque dans son budget. Les compressions imposées par le gouvernement vont faire perdre d'énormes revenus aux agriculteurs de l'Île-du-Prince-Édouard. Par exemple, ils vont perdre ce qui correspond à une remise annuelle de 350 000\$ à cause de l'élimination de la subvention d'intérêts en vertu de la Loi sur le paiement anticipé des récoltes. Avec ce programme, le gouvernement pouvait accorder au producteur de récoltes ensilées des prêts sans intérêt garantis au temps des récoltes.

Ayant une récolte qu'il pouvait vendre sur le marché, le producteur était certain d'obtenir un paiement anticipé d'un prêteur.

Pas plus tard que ce matin, mor sieur le Président, je recevais une lettre de la Coopérative des producteurs de légumes de l'Île-du-Prince-Édouard, qui est très préoccupée par cette modification à la Loi sur le paiement anticipé des récoltes. Je voudrais en citer le passage suivant:

La CPAR est l'instrument qui fournit aux producteurs les moyens de financement dont ils ont besoin pour pouvoir stocker leurs produits plutôt que de les écouler à vil prix au moment de la récolte et pendant la suite de la saison. Comme le gouvernement soutient le principe de la régularisation de l'offre et le remplacement des importations par les productions intérieures, il ne faut pas qu'il laisse tomber un programme qui donne de bons résultats sur ces deux plans.